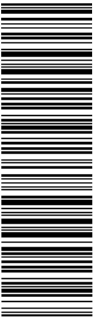


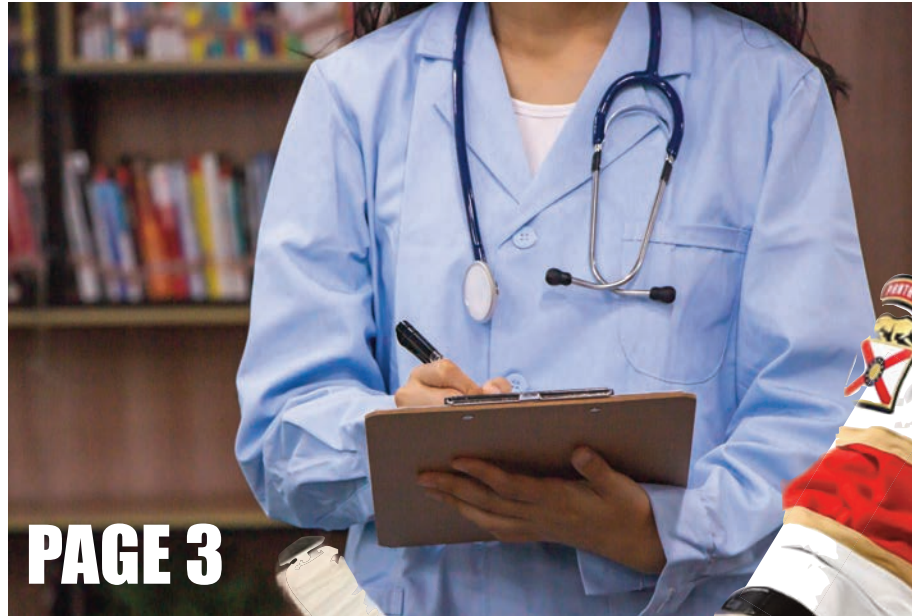
Ce samedi à 11 h, ne manquez pas votre **BINGO**

1800 \$ en prix

CINN911.com

UN BEAU BORDDEL DANS LES HÔPITAUX DE L'ONTARIO



PAGE 3



PAGE 2

29, 30 et 31 juillet

BRADLO SERA EN FÊTE

**CLAUDE GIROUX PAGE 15
DE RETOUR EN PROVINCE**

Laissez-vous tenter par nos différents modèles.
Il n'est jamais trop tard pour planifier d'avance !!



L'héritage slovaque à l'honneur à Hearst

Par Andréanne Joly

La Ville de Hearst, souvent considérée comme un bastion de l'Ontario français, souligne le centenaire de son incorporation cet été. À cheval sur les mois de juillet et août, les célébrations mettront l'accent sur la diversité culturelle, avec le dévoilement du parc des Nations et d'un monument à Bradlo, village slovaque à proximité de Hearst.

Les 29, 30 et 31 juillet seront notamment consacrés à ce village, qui a existé du début des années 1930 aux années 1960, à une douzaine de kilomètres au sud de Hearst.

Les célébrations commenceront le vendredi soir à l'Écomusée de Hearst en présence de Rudy Bies, investi dans le projet de commémoration et auteur du livre *Bradlo and other Slovak Pioneer Footprints in Northern Ontario*, dont la 2e édition est parue en octobre 2020 à compte d'auteur. Le lendemain, la journée se déroulera autour du village et près du monument installé en 2020 à l'angle de la route 583 Sud et de chemin de concession 2-3, rebaptisé chemin Bradlo en 1996.

Ce monument est une pièce de résistance pour Rudy Bies. « Devant le soleil couchant, le bloc de pierre présente le nom de Bradlo, décrit l'homme qui y a



Le monument est installé depuis 2020, mais sera officiellement dévoilé le 30 juillet. — Photo : Marie LeBel fournie par Rudy Bies

grandi. Devant le soleil levant, il y a le nom des pionniers », souligne-t-il. On y lit des noms comme Bubnick, Cizmar, Dronzek, Elias, Filo, Kuhayda, Marcinák, Paluch, Sevc, Tapajna, Wydareny, Zipay et bien d'autres. Il insiste : « Nous nous sommes assurés que les noms de fille des épouses étaient inclus. »

Rudy Bies a depuis longtemps quitté Hearst, mais sa nièce Krista Siska Joanis y est encore. À ses yeux, ce bloc de pierre de 11 tonnes revêt un caractère particulier : « Ça va être là pour toujours. Ça représente le travail difficile que les familles ont fait pour venir au Canada et rester ici. »

Dans les années 1930, jusqu'à 150 personnes ont habité Bradlo.

« C'était du bois, rappelle Krista Siska Joanis. C'était pareil pour les gens venus de Québec et de partout — c'était pas un cadeau. [Le gouvernement donnait] le lot, mais [les pionniers] devaient travailler fort pour le rendre habitable. »

Autres traces

Depuis plus de 25 ans, le fils de Jan Bies et d'Anna Huckova veille à laisser des traces du village où ses parents se sont établis. « Bradlo n'existe plus, mais la mémoire ne s'effacera jamais », poursuit Rudy Bies.

Il y a eu l'installation d'une plaque de la Fiducie du patrimoine de l'Ontario au centre touristique à l'occasion du 75e de Hearst, en 1997. Plus tard, on a ajouté une plaque sur l'église du

Lac Ste-Thérèse, déménagée de Bradlo. Il y a aussi un monument au Cimetière Mgr Grenier, où sont inhumés cinq membres de la communauté. Leur sépulture étant marquée d'une croix de bois, on a souhaité que leur présence ne s'efface pas.

Parc des Nations

Hearst aura accueilli, pendant ses 100 ans d'histoire, des habitants en provenance d'une soixantaine de nations. Cette diversité est soulignée dans le parc des Nations, qui sera inauguré le 3 août.

Ce parc prend la forme d'une tortue, symbolisant le continent nord-américain chez les Autochtones. Au centre, se trouve un arbre conçu par l'artiste Laurent Vaillancourt. Pour chacune des 60 nationalités, qu'elle soit encore présente à Hearst ou non, une inscription. « Il y avait bien de la diversité à Hearst », conclut Mme Siska Joanis. Et pour illustrer la continuité, elle lance, fière : « Mon fils vient juste d'accueillir une famille de l'Ukraine. »

Le parc des Nations sera inauguré le 3 août, jour officiel du centenaire d'incorporation de la Ville de Hearst. Un barbecue et un jardin bavarois sont aussi prévus.

L'Aïd al-Adha, la fête la plus importante des musulmans à Hearst

Par Renée-Pier Fontaine

Depuis quelques mois, les membres de la communauté musulmane à Hearst peuvent se réunir dans un endroit pour faire leurs prières et pour célébrer les fêtes importantes. Le journal *Le Nord* s'est rendu sur place samedi matin lors de la célébration de l'Aïd al-Adha.

C'est dans une chambre de l'Hôtel/Motel Travel Inn situé sur la rue George que les membres de la communauté se réunissent et font leurs prières. À Hearst, 51 personnes ont l'Islam comme religion, et ceux-ci recherchaient un local depuis un bon moment. Ayant de la difficulté à trouver l'endroit idéal, à un prix satisfaisant, ils étaient contents de la proposition du propriétaire du Travel Inn, qui lui aussi est musulman. Il leur



offrait l'accès à une chambre pour dépourvu de son mobilier, laissant de la place au sol pour faire les prières. Samedi dernier, lors de la fête, plusieurs membres y étaient et après la prière ils ont partagé des pensées, chacun leur tour. Ensuite, ils ont pris un repas ensemble. Les mets qui composaient un petit-déjeuner

typique de leur pays étaient préparés par une amie d'origine sénégalaise.

Les prières se font en arabe et les gens échangent entre eux en wolof puisque c'est leur langue maternelle. Toutefois, si jamais il y a plus de gens qui s'expriment en français qu'en wolof, les membres sauraient s'adapter

puisque'ils sont bilingues et même parfois trilingues. Les hommes rencontrés ne parlent pas vraiment l'arabe, mais savent le lire et comprennent la signification des mots dans les cérémonies et les prières. Il y a aussi un code vestimentaire à respecter pour ceux qui fréquentent l'endroit. Leurs habits ont été achetés au Sénégal et ont été confectionnés par des couturiers locaux. Ils doivent toujours porter des habits propres pour prier, ce qui rend l'occasion très formelle.

Tout le monde est bienvenu à la salle de prière. Ce n'est pas une grande mosquée comme dans les centres urbains, mais l'endroit permet quand même aux fidèles de se rassembler et de pratiquer les rites de l'islam.

Un cercle vicieux d'affaiblissement dans les hôpitaux ontariens

Par Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local - Le Droit

Ça va mal dans les hôpitaux de l'Ontario. « Ne tombez pas malade », lance à la blague, mais pas vraiment, l'infirmière auxiliaire à l'Hôpital d'Ottawa, Rachel Muir.

Présidente de l'unité de négociation de l'Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario pour l'Hôpital d'Ottawa, cette dernière craint l'effondrement du système de santé de la province. « Tout est en train de tomber autour de nous. Nous perdons des infirmières, c'est une vraie hémorragie », insiste-t-elle.

Fermetures

Les hôpitaux sont à court de personnel, les travailleurs de la santé sont épuisés et tombent malades, et les patients sont victimes des temps d'attente à la hausse et des fermetures des salles d'urgence. À Perth, à environ une heure de route au sud-ouest d'Ottawa, la salle d'urgence de l'hôpital local est fermée depuis le 2 juillet en raison d'un manque crucial de personnel.

Au sud-ouest de l'Ontario, à Mount Forest, l'Hôpital Louise Marshall a annoncé cette semaine la fermeture de ses urgences, samedi et dimanche soir, en raison de lacunes dans la couverture des soins infirmiers et d'une éclosion de COVID-19.

Dans le comté de Huron, deux salles d'urgence ont aussi dû fermer leurs portes, lundi et mardi soir.

Ces fermetures récentes sont principalement survenues dans des communautés rurales et éloignées, mais elles s'étendent aussi aux centres urbains.

À Brampton, banlieue de Toronto, le centre de soins d'urgence du Peel Memorial a fermé plus tôt qu'à la normale, dimanche dernier.

Par ailleurs, les temps d'attente augmentent progressivement à travers les salles d'urgence de la province.

Personnel surchargé

Le personnel de la santé est au bout du rouleau et l'épuisement a aussi un impact sur la santé mentale et physique.

« Les infirmières sont épuisées. Et quand elles tombent malades, elles s'absentent plus longtemps. Leurs vacances ne sont parfois pas accordées. Elles font



beaucoup d'heures supplémentaires, ce qui n'aide pas cet épuisement. Comme nous le savons, lorsque vous êtes physiquement épuisé, vous êtes plus vulnérables aux virus. Nous constatons aussi une forte augmentation des blessures liées au travail, qui touchent les muscles, les blessures au dos, ce genre de choses. »

De plus en plus malades

Les patients, qui sont plusieurs à avoir vu leurs traitements retardés ou attendre à la dernière minute pour se rendre à l'hôpital par crainte d'y contracter la COVID-19, sont de plus en plus malades, note Rachel Muir.

« Ils doivent passer plus de temps au triage, et quand ils passent le triage, c'est plus long avant de pouvoir être vus, et quand ils sont vus, c'est plus long avant qu'ils puissent être traités. Et quand ils sont enfin traités, c'est plus long pour obtenir tout ce dont ils ont besoin pour rentrer chez eux ou pour obtenir un lit. Et s'ils doivent être admis, ils passent parfois deux ou trois jours à l'urgence parce qu'il n'y a pas de lit pour eux. »

L'infirmière auxiliaire précise que « les patients seront toujours soignés, et que s'il s'agit d'une crise de santé critique, ils seront vus immédiatement ».

Violence

Mais la surcharge du personnel fait en sorte qu'il est devenu presque impossible pour les infirmières de poser les « gestes gentils » habituels, comme faire bouffer les oreillers, offrir des verres d'eau ou parvenir aux soins d'hygiène des patients qui ont la capacité de le faire eux-mêmes.

« Les infirmières n'ont plus le temps de faire ça. Elles font les

choses qui doivent être faites, comme les pansements, les médicaments, la gestion des crises. »

Les patients et leurs proches s'impatientent, et Rachel Muir parle d'une hausse des incidents de violence.

« Nous constatons une augmentation de la violence de la part des patients, des familles et des visiteurs parce qu'ils ne reconnaissent pas que la demande est constante et qu'elle est en perpétuelle croissance. Ces tâches, les « gestes gentils », ne sont pas faites, et ils se fâchent. On comprend que c'est frustrant, mais on veut que le public sache que nous n'allons jamais mettre en péril leur prise en charge même s'il y a des choses que nous faisons avant que nous ne pouvons plus faire maintenant. »

Cercle vicieux

Tous ces éléments combinés constituent un cercle vicieux qui devient de plus en plus infernal, selon l'infirmière Rachel Muir.

Elle juge que pour remédier à la situation, le gouvernement ontarien doit mettre fin à son projet de loi 124, qui limite à 1 % la hausse salariale annuelle que peuvent recevoir les travailleurs du secteur public.

Malgré les demandes répétées des syndicats et de l'opposition à Queen's Park, le premier ministre ontarien Doug Ford refuse toujours de se plier à cette demande.

Transferts en santé

Selon Doug Ford, la solution réside notamment dans les transferts fédéraux en santé.

Il était en Colombie-Britannique, lundi et mardi, pour rencontrer ses homologues provinciaux du Conseil de la fédération.

L'augmentation de la contribution du gouvernement fédéral

était au cœur des discussions des premiers ministres provinciaux durant cette rencontre.

Ceux-ci demandent qu'Ottawa augmente ces transferts de 22 % à 35 %, soit environ 28 milliards de plus par année.

Or, il est peut-être temps que les premiers ministres provinciaux « changent de cassette », croit le directeur du Centre d'excellence sur la Fédération canadienne de l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP), Charles Breton.

« Il y a différentes raisons pour lesquelles le gouvernement fédéral refuse d'augmenter les transferts », indique l'expert.

« D'abord, c'est faux de dire que les transferts n'augmentent pas, ils augmentent chaque année depuis le début des années 2000. [...] Et à la décharge du gouvernement fédéral, même si le transfert augmente chaque année, il ne semble pas avoir d'amélioration en santé. Les problèmes persistent, alors même si le gouvernement fédéral augmentait le pourcentage de 22 à 35 %, le passé ne semble pas indiquer que ce serait garant d'amélioration. » Il explique par ailleurs que les transferts en santé sont envoyés dans les « revenus généraux » des provinces.

« Les provinces peuvent faire ce qu'elles veulent avec ces fonds, elles ne sont même pas obligées de les mettre en santé. Il n'y a aucun mécanisme qui suit cet argent. »

Charles Breton estime que c'est pour cette raison que les premiers ministres provinciaux tiennent mordicus à l'augmentation de cette contribution fédérale.

Ford doit dépenser, selon l'opposition

À la lumière des nombreuses fermetures des salles d'urgence à travers la province, les partis d'opposition à l'Assemblée législative de l'Ontario demandent au gouvernement de Doug Ford de dépenser plus pour les services de santé.

Selon un récent rapport du Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario, le gouvernement Ford est celui qui dépense le moins en santé, par personne, parmi les autres provinces.

Chronique : Tombes sans sépulture, le travail continue

Un peu plus d'un an s'est écoulé depuis l'annonce des premières découvertes de centaines de tombes sans sépulture près des sites d'anciens pensionnats autochtones. Les communautés de Tk'emlúps te Secwépemc et de Cowessess continuent leurs efforts pour identifier les enfants qui sont décédés dans les pensionnats de Kamloops en Colombie-Britannique et de Marieval en Saskatchewan, et pour trouver les sites où ils pourraient être enterrés.

Avertissement – contenu sensible et potentiellement bouleversant
Depuis la vague de stupéfaction de l'été 2021, ce travail continue à l'abri des regards du public. Les communautés peuvent ainsi se concentrer sur leurs efforts, ainsi que sur leur guérison.

Pour y arriver, elles utilisent avant tout le géoradar (ou radar à pénétration de sol) pour découvrir des anomalies qui indiquent la présence probable de tombes, mais elles ont également recours à plusieurs autres technologies là où le géoradar ne convient pas au terrain. Plusieurs nations ont ainsi pu faire leurs propres découvertes, comme la Première Nation de Keeseekoose en Saskatchewan en février, la Première Nation George Gordon dans la même province en avril et la nation crie de Saddle Lake en Alberta en mai, où des restes humains ont parfois été déterrés par hasard depuis 2004.

Ce printemps, plusieurs communautés au Manitoba ont lancé leurs propres recherches. Or, plusieurs sites se trouvent sur des terrains privés, ce qui complique ou empêche carrément les recherches.

À Regina, où des démarches sont en cours depuis plusieurs années, l'utilisation du géoradar a permis de préciser le nombre de tombes présentes dans le cimetière de l'ancienne École industrielle autochtone. Des sépultures ont été installées pour marquer leur emplacement.

Une réponse partielle du gouvernement fédéral

Les réponses des institutions responsables du système des pensionnats n'ont pas tardé à venir dès le mois d'août 2021. Le gouvernement fédéral a annoncé l'octroi de fonds pour mener les recherches nécessaires. Ce financement s'inscrit dans le sillage des appels à l'action 74 à 76 de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) du Canada.

Au début du mois de juin 2022, Ottawa a nommé une interlocutrice spéciale pour assurer le lien entre le gouvernement et les communautés menant leurs recherches autour des pensionnats.

Puis, le lendemain de la Journée nationale des peuples autochtones, un projet de loi proposant la création du Conseil national de réconciliation a été déposé à la Chambre des communes.

Cette réaction relativement rapide à l'annonce des découvertes suit plusieurs années d'inaction et de résistance passive aux appels à l'action de la CVR, qui pour la plupart n'ont pas encore eu de suite.

La sociologue Eva Jewell qui est Anishinaabekwe, et l'historien allochtone Ian Mosby ont calculé qu'en décembre 2021, seulement 11 des 94 appels à l'action avaient mené à des résultats.

Et les résultats varieront en fonction de la manière de donner suite aux appels à l'action. Par exemple, plusieurs, dont celle de l'archéologue métisse, papaschase et britannique Kisha Supernant, conseillent aux équipes de recherche sur les pensionnats de se méfier des nombreuses compagnies qui les inondent de propositions de service depuis

l'annonce du financement pour les recherches archéologiques.

La réponse limitée de l'Église catholique

Le travail effectué donne du poids aux revendications des groupes de survivants et des organismes autochtones.

En réaction, l'Église catholique a ouvert en partie ses archives et le pape François a récemment présenté des excuses aux survivants des pensionnats.

Toutefois, ces excuses ne reconnaissent que les abus perpétrés par certains individus et non la nature structurelle de la violence dans les pensionnats ou la participation au colonialisme et au génocide. Plusieurs espèrent maintenant de véritables excuses lors du voyage du pape au Canada à la fin juillet.

Au passage, rappelons que 60 % des pensionnats étaient gérés par l'Église catholique et que la plus grande part d'entre eux étaient administrés par des Canadiens français ou des Français.

Loin d'être isolés du reste du monde, les hommes et femmes qui travaillaient dans les pensionnats étaient en lien avec les autres institutions catholiques, comme les hôpitaux, ainsi qu'avec les communautés franco-canadiennes aux environs des pensionnats.

Les architectes du système des pensionnats, comme l'évêque Grandin, le père Lacombe ou encore l'archevêque Taché, sont de ceux qui ont contribué à prendre le contrôle des terres autochtones pour permettre aux communautés francophones de s'y implanter.

L'importance de continuer les recherches

Les recherches en cours sont une manière de souligner l'importance des vies autochtones. Il s'agit de redonner aux enfants autochtones le respect qui leur a été refusé tant dans la vie que dans la mort. Et par là, tout ce travail témoigne également d'un respect pour les survivants, pour les communautés affectées par le traumatisme historique et intergénérationnel.

Jérôme Melançon
chroniqueur – Francopresse

LETTRE À L'ÉDITEUR

BON VENDEUR ET FAMEUX DÉTECTIVE

Je m'apercevais qu'il y avait quelque chose de louche avec ma carte de crédit Visa. J'ai appelé ma banque et ils m'ont donné deux, trois, différents numéros à appeler. Après environ une heure d'attente au téléphone, je n'ai aucune réponse.

J'ai appelé la location où la fraude aurait été commise. Ils m'ont donné un autre numéro de téléphone à composer. Nous ne savons rien.

Entretemps, je me trouvais chez Expert Chevrolet Buick GMC et j'ai mentionné à Jérémy Richard, un employé, que je me doutais qu'une fraude avait été commise sur ma carte. Il m'a demandé de voir ma carte et en quelques minutes, après quelques appels téléphoniques, il a été en mesure de prouver que c'était bel et bien une fraude. Je lui lève mon chapeau et un gros merci !

Don Leclerc



Équipe

Steve Mc Innis

Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Sylvie Turgeon

Adjointe à la direction
adjdirection@hearstmedias.ca

Dan Yangary

Graphiste
pub@hearstmedias.ca

Zakary Bolduc

Distribution
info@hearstmedias.ca

Anouck Guay

Webmestre
web@hearstmedias.ca

Guy Morin

Collaborateur

Manon Longval

Ventes
vente@hearstmedias.ca

Claire Forcier

Révisseuse bénévole

Suzanne Dallaire Côté

Claudine Locqueville

Elsa St-Onge

Renée-Pier Fontaine

Thérèse Germain St-Jules

Chroniqueuses

Sites Web

lejournallenord.com

Journal électronique

lejournallenord.com (imprimée)

Facebook

fb.com/lejournallenord

Fondation

Donation-Frémont

613 241-1017

Canadian Media Circulation

Audit

circulationaudit.ca

416 923-3567

Lignes agates marketing

anne@lignesagates.com

866 411-7487

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648

Hearst (ON) PoL 1No

705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se

limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



Avortement : des libérales dénoncent le silence de Doug Ford

Par Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local - Le Droit

Une trentaine de membres du Parti libéral de l'Ontario (PLO), des députées et d'anciennes candidates, ont envoyé une lettre à Doug Ford pour lui demander d'affirmer son appui aux femmes en ce qui concerne leurs droits reproductifs.

En faveur du statu quo, le premier ministre Doug Ford répète depuis quatre ans qu'il ne rouvrira pas le débat sur l'avortement en Ontario — il l'a d'ailleurs répété durant la dernière campagne électorale ontarienne, en mai 2022.

Il n'a toutefois jamais clairement indiqué son appui aux droits reproductifs des femmes et à leur liberté de choisir.

Compte tenu de l'abrogation récente de la décision Roe vs Wade, qui garantissait la protection du droit à l'avortement aux États-Unis, ce « silence » du premier ministre Doug Ford soulève l'ire d'anciennes candidates et d'actuelles députées du Parti libéral de l'Ontario.

« Nous méritons de vous entendre sur la façon dont vous veillerez à ce que les femmes et les personnes qui peuvent tomber enceintes en Ontario aient accès aux soins de santé génésique, y compris les avortements. Nous méritons de savoir que notre premier ministre nous défend tous », ont écrit 34 libérales dans une lettre ouverte qu'elles ont envoyée à Doug Ford, lundi.

Elles se disent chanceuses d'avoir un premier ministre du Canada, Justin Trudeau, qui « s'est activement exprimé pour dire clairement que le gouvernement



Photo : freepik

[fédéral] demeure engagé envers les droits reproductifs des femmes au Canada et dans le monde », mais qu'un tel message n'a pas encore été lancé de la part du premier ministre ontarien.

« Ça ne peut pas être un problème sur lequel tu peux garder le silence », soutient l'une des instigatrices de la lettre, la candidate libérale défaite d'Ottawa-Centre, Katie Gibbs.

« C'est un problème à propos duquel tout le monde parle depuis plusieurs semaines, alors le silence est en soi une déclaration. Et quand on combine ce silence avec le fait qu'un certain nombre de membres du caucus de Doug Ford soient antichois, on voit un besoin de l'entendre dire explicitement qu'il soutient le droit de choisir des femmes », insiste-t-elle.

Éducation sur la santé sexuelle

Au cours de la dernière campagne électorale ontarienne,

sept membres du caucus progressiste-conservateur de Doug Ford ont reçu l'endossement de groupes militants anti-avortements, qui se décrivent comme pro-vie.

L'un d'entre eux, Sam Oosterhoff, a déclaré en 2019 qu'il s'engage à se battre pour rendre l'avortement « impensable », lors d'une manifestation devant Queen's Park. Il est l'adjoint parlementaire au ministre de la Réduction des formalités administratives et l'ancien bras droit du ministre de l'Éducation.

À son arrivée au sein du ministère de l'Éducation, le gouvernement Ford s'était donné la mission de remettre en place le programme d'éducation sexuelle qui avait été révisé en 1998.

Ce programme a été enseigné en Ontario jusqu'en 2014, lors de la réforme du gouvernement de Kathleen Wynne.

Une forte opposition, y compris une manifestation composée de

quelque 10 000 personnes qui avait pris place à Queen's Park en 2019, a convaincu Doug Ford de changer son fusil d'épaule et de proposer, peu après, un nouveau curriculum d'éducation sur la santé sexuelle similaire à l'ancien.



Encore des obstacles

Les signataires de la lettre envoyée lundi aimeraient que Doug Ford fasse non seulement part de son appui aux droits reproductifs des femmes, mais qu'il succède cette déclaration « d'un engagement ferme à assurer que chaque Ontarienne ait accès en temps opportun aux soins de santé génésique ».

Le droit à l'avortement est protégé au Canada depuis 1988, lorsque la Cour suprême l'a légalisé, via l'arrêt R vs Morgentaler. Néanmoins, plusieurs femmes, y compris dans les régions rurales et éloignées, « rencontrent encore des obstacles à l'accès » à ces soins, écrivent les députées et anciennes candidates du PLO.

« Comme les gens ne peuvent pas trouver de médecins de famille, alors que les hôpitaux annulent les opérations et ferment les salles d'urgence en raison de pénuries de personnel, nous savons que cela réduira l'accès aux soins de santé génésique. »

Le bureau du premier ministre Doug Ford n'avait pas répondu à nos questions au moment de la publication.

COMMENT ASSURER LE SUCCÈS DE VOTRE ENTREPRISE

Par Monique Hébert-Bérubé
Gestionnaire du développement économique

Toute entreprise en phase de lancement peut être considérée comme une entreprise en démarrage, à partir du moment où l'entrepreneur porteur du projet ou du service développe le concept et arrive

au point de le transformer pour en faire un produit commercialisable.

Avec EntrepreneuriatSÉO, nous venons surtout en aide aux entreprises en démarrage. Nous les aidons dans leurs étapes initiales : réalisation d'une étude de marché, rédaction d'un plan d'affaires, obtention du financement, etc.

Nous aidons également les entreprises existantes, les entreprises qui sont déjà en phase de post-démarrage, à se recentrer, à franchir les étapes, à réévaluer leur étude de marché et à remanier leur canevas d'affaires ou plan d'affaires. Que ce soit par le biais d'EntrepreneuriatSÉO ou de nos autres services, notre objectif est d'aider les entrepreneurs francophones et bilingues!

En Amérique du Nord, 75 % des entreprises en démarrage et jeunes entreprises échouent au cours de leurs cinq premières années. Cette situation est attribuable à un manque de préparation et de recherche.

EntrepreneuriatSÉO a été conçu pour aider les entrepreneures et entrepreneurs à prendre le temps de compléter cette période de réflexion, à comprendre les différentes étapes et à s'assurer que ces personnes sont sur la bonne voie, et ce, du début à la fin.

Les personnes qui s'inscrivent à l'incubateur profitent des services d'une conseillère ou d'un conseiller d'entreprise qui leur offre du soutien hebdomadaire, des conseils et des informations supplémentaires. Elles ont également accès à notre programme de mentorat où elles peuvent être mises en relation avec des chefs d'entreprises ou autres personnes d'expérience et profiter de leur savoir-faire.

Notre prochaine cohorte commencera en septembre 2022 : inscrivez-vous sans tarder.
Détails : seo-ont.ca/entrepreneuriatseo

Votre succès, notre réussite

Monique Hébert-Bérubé

La Société Économique de l'Ontario est financée par le gouvernement du Canada par le biais du Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Moonbeam souligne son centenaire cet été

Par Andréanne Joly - Le Voyageur

Une semaine de retrouvailles est prévue ce mois-ci dans le village de Moonbeam, qui célèbre son centenaire en 2022. « On aimerait attirer les gens de l'extérieur et les gens qui ont déjà vécu à Moonbeam », fait savoir la mairesse Nicole Fortier Levesque. Comme Moonbeam est déjà un endroit fréquenté par les vacanciers l'été, le comité a de bonnes raisons d'espérer. Une bonne portion des activités pour souligner le centenaire se concentreront lors d'une semaine de retrouvailles, du 15 au 23 juillet. Le Centre régional de loisirs culturels de Kapuskasing présentera deux spectacles d'humour. Le 20 juillet, une activité pour les enfants aura lieu au terrain de jeu du village. Suivra, le 23 juillet, une dégustation de vin, avec le spectacle du musicien local Corey Olford puis « La grande veillée du 2Pierrots », présentée par le groupe montréalais Raffy. Le comité de bénévoles qui coordonne l'organisation du centenaire prévoit aussi un tournoi de golf en août, un sentier d'Halloween dans une portion des sentiers récréatifs en octobre et un banquet de clôture le 31 décembre.



L'émission *La Petite séduction*, tournée à Moonbeam en 2015 et mettant en vedette l'animateur et humoriste Pierre Brassard, pourra aussi être projetée au dôme ou au centre communautaire. Les détails devront être confirmés.

Un livre

Par ailleurs, un livre réalisé par Murielle Turcotte, membre du comité et responsable du centre culturel, a été lancé la semaine dernière. Le recueil de 70 pages est en vente au coût de 25 \$ au bureau municipal, au centre culturel et à la bibliothèque. Il a

été tiré à 100 exemplaires.

« Il est très, très simple. Il y a le logo sur le dessus, l'historique, beaucoup, beaucoup de photos », décrit Mme Turcotte, qui a été conseillère municipale de 1994 à 2018, soit lors des festivités des 75e et 90e anniversaires d'incorporation du village.

Des sections sont consacrées à l'épicerie, à la première boucherie, aux familles pionnières, au Twin Lakes ainsi qu'au député et ministre René Brunelle, par exemple.

Murielle Turcotte a eu un coup de cœur pour les récits des

familles italiennes et françaises qui se sont installées à Moonbeam dans les années 1950. « C'était tellement intéressant d'entendre ce que leurs enfants me disaient. Ça a été difficile pour eux. Ils sont arrivés ici l'hiver, en petits talons. »

Le livre rappelle l'exposition, aussi préparée par Mme Turcotte. Celle-ci devait être présentée en janvier, mais une autre période de confinement liée à la COVID-19 a obligé une diffusion en ligne des photos. Afin de permettre aux gens de la voir dans sa forme d'origine, l'exposition est présentée en reprise au centre culturel jusqu'au 25 août.

Le comité a aussi fait produire des capsules vidéos, publiées mensuellement sur moonbeam100.ca. « Les gens aiment beaucoup ça, rapporte Nicole Fortier Levesque. Ça leur permet de connaître un peu l'histoire de Moonbeam et l'arrivée de certains organismes. »



SOYEZ PRÊTS POUR L'ÉTÉ AVEC LES NOUVEAUTÉS DE CHEZ

EN ROUTE VERS L'ÉTÉ

EQUINOX 2022

FINANCEMENT À 2,99% JUSQU'À 60 MOIS

RÉSERVEZ LE VÔTRE DÈS MAINTENANT

EN ROUTE VERS L'ÉTÉ

TERRAIN 2022

FINANCEMENT À 2,99% JUSQU'À 60 MOIS

RÉSERVEZ LE VÔTRE DÈS MAINTENANT

Pour plus de renseignements, contactez Jeremy ou Paulo dès aujourd'hui au 705 362-8001.

expertchevroletbuickgmc.ca

Des photos de voyage qui pourraient vous coûter cher

Par Charles Fontaine - IJL – Réseau.Presse - Le Droit

Après avoir attendu des jours pour renouveler le passeport et avoir réussi à trouver un vol parmi des milliers de gens à l'aéroport, le voyageur ressent souvent le besoin de publier une photo au bord de la mer.

Mais, il faut faire bien attention, prévient une compagnie d'assurance, ce cliché publié sur les réseaux sociaux révèle que vous êtes absent de la maison et pourrait attirer l'attention de certaines personnes mal intentionnées.

Lorsqu'on navigue sur les réseaux sociaux, il est très fréquent de voir la photo d'un ami ou d'un parent en voyage avec l'endroit bien indiqué sur la photo.

Selon un sondage réalisé par Léger et commandé par la compagnie d'assurance Allstate du Canada, 62 % de la population québécoise a l'intention de voyager cet été. Parmi les adultes actifs sur les réseaux sociaux interrogés, 29 % ont l'habitude de publier des photos avant ou pendant leur voyage.



Conséquences très graves

Cette publication qui peut sembler banale risque de mener à des conséquences très graves, assure Carmine Venditti, de Allstate du Canada. « La tentation de partager une photo sur la plage est forte. Il faut savoir que l'on ne s'expose pas seulement aux amis ou aux parents, mais aux amis des amis. Sur les réseaux sociaux, on ne sait pas qui a accès [à notre contenu]. »

Sachant que la maison est vide, il est plus tentant pour les groupes de cambrioleurs de faire leur « besogne » à leur guise.

« On conseille de résister à la tentation de partager ces photos pendant notre voyage. Il est mieux d'attendre et de les publier à notre retour. Avant de partir, il ne faut pas non plus afficher nos plans de vacances. Les parents qui ont de jeunes adolescents doivent aussi s'assurer que leurs

enfants soient au courant. Ils ne connaissent pas nécessairement ces dangers », rappelle M. Venditti.

En plus des photos de voyage, il est aussi important de vérifier les publications antérieures pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'indice de l'adresse du domicile.

Prévention

M. Venditti mentionne que la compagnie d'assurance ne peut pas lier un vol à une photo publiée sur les réseaux sociaux et que le vol sera tout de même couvert. « Mais, on sait d'emblée qu'il y a beaucoup plus de vols durant l'été, où les gens sont à l'extérieur. Il y a sûrement une corrélation à faire, vu que les gens avisent tout le monde qu'ils ne sont pas à la maison. »

Dans le sondage, on constate que 46 % des 18 à 34 ans ont tendance à publier des photos avant ou pendant leur voyage.

Pour 42 % de la population canadienne interrogée, leur voyage cet été sera un premier depuis le début de la pandémie.

www.kermesse.ca

Nous avons toujours des jeux gonflables à louer, mais seulement au privé.

Pour vous donner une idée des possibilités, visitez kermesse.ca

Vous pouvez nous contacter au :

705 373-0897

AVIS / NOTICE

AVIS AUX CRÉDITEURS ET AUTRES

PRENDRE NOTE que tous les crédateurs et autres ayant des réclamations contre les actifs de **MICHAEL N. FLESHER, 60 HAMANN**, case postale 60 RR #1, JOGUES, Ontario, à la retraite, qui est décédé le 25 janvier 2022, sont priés d'envoyer d'ici le **29 juillet 2022** les réclamations dûment vérifiées à l'administratrice de succession soussignée. La succession sera par la suite distribuée aux gens ayant rempli une demande.

DATÉ à Thunder Bay, Ontario, le 7 juillet 2022

Albina Dagenais, fiduciaire de succession

119, rue Bruce

Thunder Bay, ON, P7A 5W5

NOTICE TO CREDITORS AND OTHERS

TAKE NOTICE that all creditors and others having claims against the Estate of **MICHAEL N. FLESHER, 60 HAMANN**, P.O. Box 60 RR #1, JOGUES, Ontario, retired, who died on or about the 25th day of January 2022, are required on or before the **29th day of July, 2022**, to send to the undersigned Trustee full particulars of the claims, duly verified, after which date the Estate will be distributed having regard only to the claims then filed.

DATED at Thunder Bay, Ontario, This 7th day of July 2022.

Albina Dagenais, Estate Trustee

119, Bruce Street

Thunder Bay, ON, P7A 5W5

Ontario en bref : vaccin, Élections Ontario et usine de batteries

Par Steve Mc Innis

L'Ontario élargit l'admissibilité aux quatrièmes doses d'un vaccin contre la COVID-19 pour inclure tous les adultes. Le médecin-hygiéniste en chef propose aux personnes en bonne santé âgées de moins de 60 ans d'attendre jusqu'à l'automne pour un nouveau vaccin qui pourrait être

plus efficace contre les variants et sous-variants d'Omicron.

Le Dr Kieran Moore a annoncé que toute personne âgée de 18 ans et plus pourra prendre un rendez-vous pour une quatrième dose dès aujourd'hui.

Les injections sont offertes cinq mois après qu'une personne a

reçu sa première dose de rappel. La province connaît actuellement une vague estivale d'infections causées par le sous-variant BA.5 d'Omicron.

Élections Ontario

La formation politique provinciale None of the Above (NOTA) a perdu sa cause alors qu'elle

contestait devant les tribunaux une politique d'Élections Ontario. La formation de Greg Vezina contestait la participation des partis marginaux aux débats non télévisés dans la province avant la tenue d'un scrutin général.

Même si la caisse électorale du parti NOTA est vide après son échec devant les tribunaux sur la participation des partis marginaux aux débats électoraux, la Cour divisionnaire lui a non seulement refusé une révision judiciaire au sujet des directives d'Élections Ontario, mais le contraint à payer 25 000 \$ en honoraires à la partie adverse. La Cour divisionnaire de l'Ontario statue que la cause qu'il soulève n'a aucune importance pratique pour le grand public.

X Elections Ontario

Usine de batteries

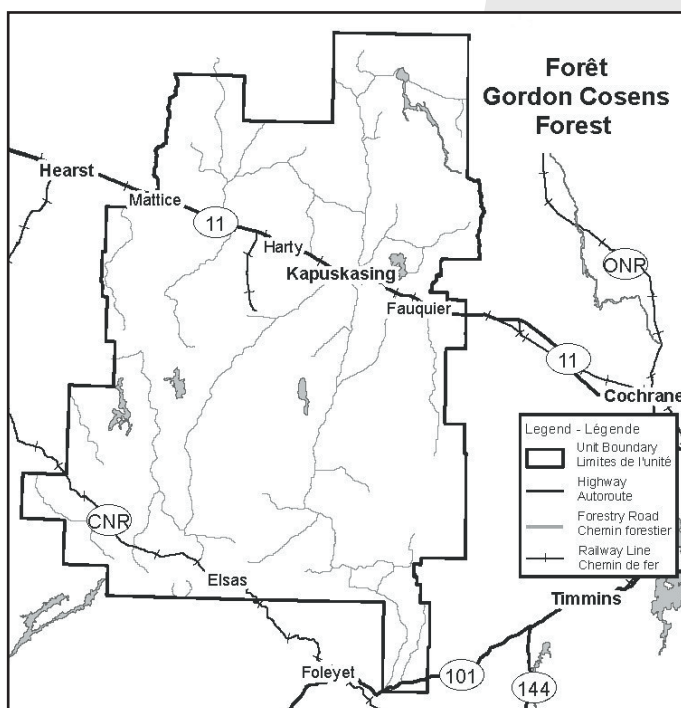
Ottawa a conclu un accord avec Umicore pour la construction d'une nouvelle usine de batteries dans le canton Loyalist, en Ontario. Le premier ministre Justin Trudeau a déclaré, en point de presse hier, que l'installation fournirait des matériaux pour un million de véhicules électriques par an. Il ajoute que la nouvelle usine créera un millier d'emplois pendant sa construction et des centaines de postes à long terme une fois qu'elle sera opérationnelle.

Le ministre du Développement économique de l'Ontario, Vic Fedeli, affirme que l'investissement de 1,5 milliard \$ permettra de construire la première usine de fabrication à l'échelle industrielle de ce type en Amérique du Nord. Le ministre fédéral de l'Industrie, François-Philippe Champagne, souligne que l'usine comblera une lacune dans le système canadien de véhicules électriques, en renforçant un élément clé du processus de fabrication des batteries.

INSPECTION

Inspection du projet approuvé d'épandage aérien d'herbicide Gordon Cosens Forêt

Le **ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts (DNMRNF) de l'Ontario** vous invite à inspecter le projet d'épandage aérien d'herbicide approuvé par le DNMRNF. Dans le cadre de nos efforts continus de régénération et de protection des forêts de l'Ontario, certains peuplements de la **forêt Gordon Cosens** (voir la carte) seront arrosés d'un herbicide pour contrôler la végétation envahissante à partir ou autour du **25 juillet 2022**.



La description et le plan approuvés du projet d'épandage aérien d'herbicide sont accessibles par voie électronique aux fins d'inspection publique en communiquant avec le bureau de Produits forestiers GreenFirst durant les heures normales d'ouverture et en visitant le site Portail d'information sur les richesses naturelles, à l'adresse <https://nrip.mnr.gov.on.ca/s/fmp-online?language=fr> du **1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023** à l'expiration du calendrier de travail annuel.

Les personnes et les organismes intéressés et touchés peuvent organiser une réunion à distance avec le personnel du DNMRNF pour discuter du projet d'épandage aérien d'herbicide. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez envoyer un courriel à une des adresses suivantes :

Joshua Breau, F.P.I.

Ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts
122 Ch. Gouvernement
Kapuskasing, (Ontario) P5N 2X8
tél. : 705 960-3824
courriel : joshua.breau@ontario.ca

Information in English: contact Joshua Breau at 705-960-3824

Mark Hall

Produits forestiers GreenFirst
1 Ch. Gouvernement
Kapuskasing, (Ontario) P5N 2Y2
tél. : 705 337-9885
courriel : mark.hall@greenfirst.ca



Hearst en bref : aréna, PPO et don

Par Steve Mc Innis

La Police provinciale de l'Ontario a arrêté un homme pour quelques délits commis dans la communauté de Hearst. Entre le 7 et le 10 juillet, les policiers ont été appelés à plusieurs reprises pour vol, entrée par effraction, méfait et agression.

À la suite d'une enquête, un homme de 56 ans de Hearst a été arrêté et accusé notamment de séquestration, d'agression d'un agent de la paix et d'entrave. Il doit comparaître devant la Cour

de justice de l'Ontario à une date ultérieure.

Casse-croute

La Ville de Hearst a accepté une entente de cinq ans avec Chantale Parent pour la location de la cantine du Centre récréatif Claude-Larose. À la suite d'un appel d'offres de la Municipalité, deux personnes avaient déposé leur proposition.

Mme Parent était la plus haute soumissionnaire avec une location de 1300 \$ par mois.

Elle prend la relève de Suzanne Alary qui a remis sa démission après avoir essuyé de lourdes pertes en raison des restrictions liées à la pandémie de la COVID-19. Mme Alary avait pris possession des lieux en 2020. Son commerce a donc passé près de deux années fermé.

Réfugiés d'Ukraine

La population de Hearst s'est mobilisée pour aider une famille de réfugiés ukrainiens arrivée le 21 mai. À l'occasion de leur

première fête du Canada, ils se sont vu remettre un chèque de plus de 3900 \$.

Au cours du dernier mois, Krista Siska Joanis a piloté une campagne pour leur venir en aide.

Elle a raconté à la presse qu'elle se reconnaissait dans l'histoire de la famille ukrainienne. À leur image, ses grands-parents ont quitté la Slovaquie au début de la Seconde Guerre mondiale pour venir faire leur vie à Hearst.

La 11 en bref : parc à chiens, PPO et humour à Moonbeam

Par Steve Mc Innis

Un nouveau parc à chiens devrait voir le jour dans la ville de Kapuskasing d'ici le début août. Il serait situé à l'ancien parc de balle Val Albert, sur la rue Lemarier. La présidente du comité, Trisha Papineau, a ajouté qu'ils attendent seulement les portes du parc pour faire l'ouverture.

Elle ajoute que la Ville se chargera du parc à chiens et le comité des agréments grâce à des levées de fonds. Le parc à chiens sera à l'essai pendant un an et comportera des sections pour séparer les petits et les gros chiens.

Humour à Moonbeam

La Municipalité de Moonbeam célébrera son 100e anniversaire avec la semaine de retrouvailles qui s'entamera demain (vendredi) et un Festival d'humour. L'humoriste Maxim Martin sera en prestation le 15 juillet. Le 16, Sylvain Larocque et Olivier Martineau se partageront la scène, puisque Dominic et Martin, qui étaient originalement censés présenter leur spectacle ce soir-là, ont testé positifs à la COVID-19. En plus du festival d'humour, une activité de barbecue et une soirée Trio Apéro concluront

cette semaine de rencontres les 20 et 23 juillet prochains.

PPO sur les routes

Lors de la fin de semaine de la fête du Canada, le long de la route 11 de Cochrane à Hearst en passant par Kapuskaing, la Police provinciale de l'Ontario et le ministère du Transport de l'Ontario ont arrêté 165 camions de transport afin de compléter des vérifications.

Des 165 camions, 145 ont reçu des billets d'infraction et 51 d'entre eux ont été carrément définis comme inaptes à prendre la route; ils ont été placés hors service.

Les infractions portaient sur le nombre d'heures de travail dépassé, la qualification du conducteur, l'utilisation d'un

permis de conduire suspendu, une charge mal sécurisée, un cargo dangereux, de l'équipement non sécuritaire, la conduite du camion sans inspection de sécurité annuelle et la distraction au volant.

Nouvelle direction

Le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario a assigné, dernièrement, Julie Cull au poste de direction des services sociaux. Madame Cull a collaboré dans le passé avec le CSPNE en contribuant aux initiatives de bien-être et de santé mentale.

Elle prend le poste de Mélanie Ciccone qui a annoncé son départ il y a quelques semaines. Julie Cull entrera en fonction le 8 août prochain.

UN REPOS EN PASSANT À HEARST



La ville de Hearst est reconnue pour être une excellente destination pour les personnes qui traversent le Canada ou se dirigent tout simplement dans l'Ouest pour le travail. Les francophones de l'Est du pays choisissent bien souvent notre communauté pour faire une pause, s'assurant ainsi d'obtenir des services dans la langue de Molière. C'est le cas d'Alicia et Cinthia qui sont arrêtées à Hearst après avoir passé quelques mois en Saskatchewan. L'une d'entre elles était partie du Québec en mars dernier pour travailler sur une ferme en compagnie de son cheval, Mister B. Tout comme à l'aller, un arrêt pour la nuit s'est imposé à Hearst au retour.

Photo et entrevue : Julie Pelletier

Municipalité de
Municipality of

MATTICE-VAL CÔTÉ



Sac postal / P.O. Bag 129, Mattice, Ont. P0L 1T0
(705) 364-6511 – Fax: (705) 364-6431

APPEL D'OFFRES

Réfection de la couverture - Station de traitement de l'eau

Les soumissions scellées seront acceptées par la trésorière de la Municipalité de Mattice-Val Côté, 500 route 11 Est, Mattice, jusqu'au **VENDREDI 19 août 2022 à 11 h**, heure locale, pour installer un revêtement en acier sur le toit de la station de traitement de l'eau à Mattice (superficie approximative de 6,040 pieds carrés).

Les soumissions seront ouvertes le **vendredi 19 août à 11 h**, heure locale, au bureau municipal. La décision quant à l'octroi du contrat sera prise lors de la réunion régulière du conseil municipal qui se déroulera au cours de la semaine suivante.

Le formulaire prescrit, qui offre des précisions à l'égard des travaux exigés et qui fait état des conditions requises, est disponible sur notre site Web, de même que sur demande au bureau municipal.

La soumission la plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement retenue.

Annie Plamondon, trésorière

La vie privée des Ontariens menacée... par le télécopieur

Par Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local - Le Droit

Dans le secteur de la santé de l'Ontario, les renseignements envoyés par « fax » à un mauvais destinataire comptent pour la plupart des atteintes à la vie privée. « Ça va prendre une révolution », scande la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée.

En 2021, parmi toutes les divulgations de renseignements non autorisées dans le secteur de la santé de la province, plus de 4800 ont été causées par l'envoi de documents au mauvais numéro de télécopieur, cet objet digne des années disco, que l'on surnomme communément le « fax ».

Cette situation, révélée dans le dernier rapport annuel de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée, Patricia Kosseim, provoque chez elle un grand sentiment de frustration.

« Avec toutes les technologies qui nous sont offertes et qui sont de plus en plus abordables de nos jours pour communiquer, on continue à insister pour utiliser le télécopieur. Ça, ça me choque. »

La commissaire Kosseim, qui œuvre dans le domaine de la protection de la vie privée et du droit à l'information depuis 20 ans, juge qu'il s'agit là d'un problème qui « apporte un nuage » au-dessus du secteur de la santé.

« Les professionnels de la santé font du bon travail et ils ont besoin d'avoir accès aux renseignements personnels de la santé pour la recherche, pour promouvoir la santé publique, pour faire des analyses, et pour faciliter la découverte de nouveaux traitements. Là, tout le secteur est brimé par ces atteintes à la vie privée, des atteintes qui sont évitables et qui minent la confiance des gens dans le secteur au complet. »

Patricia Kosseim souligne que l'Ontario n'est pas la seule juridiction à avoir ce problème, mais « puisqu'on a la chance d'être un leader dans le domaine [de la

santé] », elle juge qu'il faut prendre une « position beaucoup plus ferme » pour mettre fin à l'utilisation du fax.

« La pandémie a ouvert plein de portes pour fournir des services de santé de façon numérisée, donc on a vu que ça fonctionne. On a vu qu'on peut faire appel à ce genre de nouvelles technologies avec toutes les mesures de sécurité. On ne parle pas seulement des centres hospitaliers, mais aussi des petites cliniques, des bureaux de médecins et de professionnels de la santé où c'est tellement ancré dans leurs traditions et dans leurs façons de faire que ça va prendre une vraie révolution, pas seulement physique mais aussi culturelle, pour réduire leur dépendance au télécopieur. »

La technologie : un simple vecteur Or, si la technologie représente une solution si évidente, elle n'est pas pour autant sans danger.

« La technologie, c'est un vecteur, parce qu'elle est, en soi, neutre. Mais c'est l'utilisation qu'on en fait qui peut mettre en péril nos droits. »

Patricia Kosseim parle notamment des technologies de l'information comme l'intelligence artificielle et la reconnaissance faciale. « Ce sont des avancées qui ont des avantages utiles et appropriés et qui sont importantes pour la progression de la société, mais en même temps, ça pose des risques élevés quand ces technologies sont utilisées à mauvais escient et de façon non appropriée sans cas de gouvernance. »

Depuis son arrivée au commissariat, en juillet 2020, Patricia Kosseim a constaté que les lois de la province sur la protection de la vie privée ne sont plus adaptées aux réalités d'aujourd'hui.

Quand ces lois ont été écrites, on ne s'imaginait pas encore que notre monde se numériserait de plus en plus.

« Ces lois doivent s'adapter aux

progrès technologiques et refléter la société qu'elles sont censées régler. »

C'est dans le secteur privé que le besoin est le plus criant, martèle Patricia Kosseim.

« Je pense qu'on a de grandes lacunes en ce qui concerne les employés dans les entreprises sises en Ontario. Oui, elles sont en partie régies par la loi fédérale dans le secteur privé, mais cette loi ne touche pas les employés des entreprises provinciales, donc c'est un secteur qui m'inquiète énormément. »

Actuellement, aucune loi portant sur la protection de la vie privée ou la transparence ne régit les organismes à but non lucratif, les associations professionnelles et les partis politiques, par exemple. L'utilisation des renseignements personnels des employés n'est donc pas règlementée par une loi provinciale.

Le gouvernement Ford a tenu l'an dernier des consultations que la commissaire voyait comme étant « prometteuses » sur l'adoption d'une telle loi ontarienne.

Depuis, rien.

La commissaire espère que la province reprendra le travail, parce que pour l'instant, « on reste dans le noir » sur les risques que posent les avancées technologiques sur les citoyens.

Une crise

Patricia Kosseim a l'intime conviction qu'il faut voir le non-respect de la vie privée de la population et de son droit d'accès à l'information comme une véritable crise. « Ces deux droits sont la porte d'entrée pour faire valoir d'autres droits », insiste-t-elle.

Elle note par exemple « l'utilisation inappropriée des renseignements personnels, qui a affecté le droit de vote des citoyens aux États-Unis », ou encore les cyberattaques de plus en plus répandues, non seulement chez les entreprises, mais aussi dans les

municipalités, dans les commissions scolaires ou dans les centres hospitaliers.

Interventions

Depuis son arrivée au sein de ce bureau indépendant, Patricia Kosseim a dû intervenir à maintes reprises pour renverser des incidents qui portaient atteinte à la vie privée des Ontariens et à leur droit d'avoir accès à l'information.

C'est auprès du Service de police de Toronto et de la Ville de Toronto qu'elle est intervenue le plus souvent, depuis deux ans.

Récemment, elle a indiqué qu'elle songeait à la possibilité de déclencher une enquête sur les renseignements recueillis par Toronto sur les sans-abris qui s'étaient installés au parc Trinity Bellwoods, l'an dernier.

La Ville a passé plusieurs mois à compiler des dossiers sur ces individus en développant son plan pour démanteler le campement qui s'y trouvait.

Des documents obtenus grâce à la Loi sur l'accès à l'information avaient permis d'apprendre que des employés municipaux avaient noté leurs comportements, qu'ils avaient compilé des informations sur leur santé et pris des photos d'eux.

Au début de la pandémie, en 2020, la commissaire avait aussi dû intervenir auprès du Service de police de Toronto après qu'il ait temporairement affiché qu'il n'accepterait pas les demandes d'accès à l'information durant la COVID-19.

Elle a aussi dû se mêler au dossier de l'Université Laurentienne, en mars 2022, en déposant une requête à la Cour supérieure de l'Ontario pour suspendre une ordonnance qui permettait à l'ins-titution postsecondaire en faillite de ne pas répondre aux demandes d'accès à l'information. La Laurentienne s'est finalement pliée à sa requête.



IG WEALTH MANAGEMENT

Tania Vaillancourt, conseillère financière
801 rue George, Hearst • 705 372-1826



- Investissements, REER
- Assurances vie, invalidité, maladies graves
- Hypothèques

- Planification fiscale et/ou successorale
- CELI - Compte épargne libre d'impôts
- REEE - Régime enregistré d'épargne-études



GENERAC®

AUTHORIZED DEALER

SALES | SERVICE | INSTALLATION

Stéphane NÉRON
Electrical contractor

705 362-4014
ElectricalPowerSolutions@outlook.com

RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL

L'être humain est monogame ?

Par Laurie Noreau

VRAI !



Agence
Science-Pressé



Même si plusieurs sociétés à travers le monde tolèrent la polygamie, il reste que la majorité des mariages unissent seulement deux personnes. Serions-nous faits biologiquement pour être monogames ? La science semble indiquer que oui, constate le Détecteur de rumeurs.

Rappelons qu'on appelle monogamie la situation d'une personne qui n'est liée qu'à un seul conjoint. Pour certaines espèces animales, se dit d'un mâle qui ne vit qu'avec une seule femelle à la fois, au moins pendant qu'ils élèvent leurs petits.

Selon une revue de littérature parue en 2019, on retrouve généralement la monogamie chez les espèces de primates qui n'ont qu'une petite différence de taille entre mâle et femelle. C'est ce qu'on appelle le dimorphisme sexuel. La raison étant que, dans un système polygame, les mâles doivent jouer du coude pour conquérir les femelles et ont avantage à être plus forts et plus grands. Chez l'humain, les hommes sont généralement 15 % plus grands et plus lourds que les femmes alors que chez le gorille et l'orang-outan, les mâles peuvent facilement peser le double de leurs concubines.

L'émergence de la coparentalité

La monogamie serait aussi l'environnement familial le plus favorable pour assurer la survie de la descendance de notre espèce. Les enfants de l'Homo sapiens naissent très dépendants de leurs parents et exigent énormément de soins par rapport à ceux des autres espèces, afin d'amener les enfants à maturité et développer le plein potentiel de leur matière grise.

Les parents avaient donc un avantage, d'un point de vue strictement biologique ou évolutif, à coopérer : parce que les femmes doivent consacrer beaucoup d'énergie à cette tâche et ne sont pas prêtes à procréer à nouveau avant un long moment. Les pères auraient donc

en quelque sorte uni leurs efforts aux mères. En plus de la coopération, cela offrait un degré de protection supplémentaire à leur propre descendance.

Toutefois, des études ont suggéré au fil du temps que c'est la monogamie qui créerait un contexte favorable à l'émergence de soins paternels, et non pas l'inverse. L'une des hypothèses, évoquée en 2016 dans la revue *Nature*, qui tentent d'expliquer ce qui a favorisé le développement d'un mode de vie monogame, est que lorsque les hommes sont supérieurs en nombre dans une société, ils ont tendance à se lier à une seule femme. Cela garantit le lien de paternité envers ses petits.

Les biologistes et les anthropologues y voient une forme de sélection naturelle à l'œuvre : ce mode de vie favorisant la descendance du groupe, il aurait mené progressivement à une plus grande proximité des pères, et ultimement, à une intensification des soins paternels.

Verdict

Même s'il est impossible de savoir tout ce qui s'est passé dans les derniers millions d'années, les études, notamment celles qui comparent l'être humain avec ses cousins primates, suggèrent que nos ancêtres auraient évolué vers un mode de vie monogame pour offrir un environnement sécuritaire à leur progéniture et faciliter la survie de leur descendance.

Evolugen

Vous allez sur l'eau ?

ATTENTION !

Restez à l'écart des barrages. À proximité de ceux-ci, les conditions de l'eau peuvent changer rapidement.



Respectez toujours les avertissements !



1.877.986.4364
ontario.info@evolugen.com
evolugen.com/fr/securite



Thérèse raconte :

Nouvelle chronique sur la vie d'antan au Lac : La religion de mon jeune âge

Ma grand-mère ne parlait que de religion, de notre obligation d'aller à la messe, de « faire des sacrifices » de prier continuellement, etc. Ces croyances ont été léguées à mes parents qui, à leur tour, ont tenté de nous les inculquer.

Je veux te décrire un peu les coutumes religieuses de ma petite enfance. Tous les soirs, nous faisons la prière en famille. Je dis bien tous les soirs... Tout le monde à genoux, face au crucifix sur le mur, des images saintes du Sacré-Cœur de Jésus, du Sacré-Cœur de Marie et de plusieurs autres dont la mémoire m'échappe. Nous disions le chapelet en entier, l'acte de contrition et l'acte de remerciement, puis suivaient les litanies.

Le tout durait bien une bonne demi-heure. C'est assez long pour les genoux ! Je me souviens que mes parents ont dû sévir à quelques reprises quand il arrivait qu'un des neuf enfants manquait de sérieux. Il arrivait parfois des petits incidents cocasses : j'avais chatouillé Marie-Claire, Clément a osé faire une caresse au petit chat que se promenait entre nous, Bruno s'est étouffé avec un bonbon, Paul a accidentellement cassé son chapelet. Pas facile de tenir un tel groupe d'enfants pendant 30 minutes. Si au moins c'eût été une histoire intéressante.

Le dimanche matin, l'assistance à la messe était obligatoire. Je ne me souviens pas que ce fut une corvée. Il y avait la partie sociale, où l'on rencontrait à l'église nos ami(e)s, nos cousins, cousines, enfin toute la parenté, tout le village. C'était l'occasion toute désignée pour porter nos meilleurs vêtements.

Monsieur le curé trouvait souvent de bonnes raisons pour rassembler ses paroissiens en soirée. Le dimanche soir, il y avait le Salut du Saint Sacrement. Pendant le mois de mai, le mois de Marie, tous les soirs nous devions assister à une cérémonie spéciale en l'honneur de la Saint Vierge. Pendant le carême, 40 jours avant Pâques, et aussi pendant l'avent, quatre semaines avant Noël, nous allions à la messe tous les matins.

La religion est pratiquement disparue de notre quotidien. Libre à toi de tirer tes propres conclusions.

Thérèse Germain St-Jules

MOT CACHÉ

S	M	B	E	P	E	C	N	G	N	E	N	O	I	S	S	E	R	P	E
I	D	I	O	N	L	S	Y	A	A	O	R	C	L	I	M	A	T	C	R
M	U	S	T	U	R	A	S	C	G	R	N	T	C	O	U	P	D	O	E
O	A	E	I	R	F	E	N	E	L	A	B	E	E	R	O	B	I	U	I
U	H	N	O	U	S	F	L	E	T	O	R	I	P	M	T	N	O	R	S
N	C	E	R	E	I	T	E	A	U	I	N	U	N	R	O	I	R	A	S
X	E	R	O	H	R	I	G	E	G	R	V	E	O	S	M	M	F	N	U
U	T	G	N	C	O	U	E	S	N	T	N	M	S	R	O	A	E	T	O
O	T	I	Z	I	C	R	R	O	U	O	B	U	G	T	A	E	R	N	P
D	E	E	E	A	C	B	L	R	I	E	O	T	E	L	I	F	T	I	A
E	U	L	P	R	O	L	B	T	S	M	E	D	R	T	A	O	A	E	N
O	O	U	H	F	I	U	A	I	H	U	T	A	R	O	E	C	R	L	M
L	R	O	Y	B	L	B	F	A	Q	E	Z	I	L	A	P	P	I	U	E
I	I	H	R	E	R	F	R	S	V	A	G	U	E	T	Z	I	M	A	S
E	G	U	N	U	L	M	A	N	E	I	S	E	T	E	I	Z	C	E	L
N	O	C	T	E	A	R	A	G	I	T	A	T	I	O	N	T	I	A	T
T	E	R	M	T	R	N	O	H	P	Y	T	B	R	I	S	E	U	L	L
R	E	E	T	U	D	O	M	I	N	A	N	T	N	A	T	U	A	D	B
P	N	A	O	E	D	A	N	R	O	T	A	Q	U	I	L	O	N	A	E
T	N	B	N	I	L	U	O	M	L	T	R	A	M	O	N	T	A	N	E

Thème : Vent / 7 lettres

A
Agitation
Alizé
Altitude
Anémomètre
Aquilon
Autan
B
Bise
Blizzard
Borée
Bouffée
Bourrasque
Brise
Bruit
C
Chaud
Climat
Coup
Courant

Cyclone
D
Dominant
Doux
E
Énergie
Éolien
Étésien
F
Fraicheur
Froid
G
Galerie
Garbin
Girouette
Glacial
H
Harmattan
Houle

L
Léger
M
Marin
Météo
Moulin
Mousson
N
Noroît
O
Ouragan
P
Penon
Perturbation
Planeur
Poussière
Pression
R
Rafale

S
Sifflement
Simoun
Sirocco
Suroît
T
Tempête
Tornado
Tourbillon
Tramontane
Trombe
Tropical
Turbulence
Typhon
V
Vague
Vitesse
Z
Zéphyre

Oeufs farcis au crabe et à l'estragon



INGRÉDIENTS

- 12 œufs
- 60 ml (1/4 tasse) de mayonnaise
- 30 ml (2 c. à soupe) de ciboulette fraîche, ciselée
- 15 ml (1 c. à soupe) d'estragon frais, ciselé
- 15 ml (1 c. à soupe) de jus de citron
- 1 boîte de 120 g (4 oz) de crabe en morceaux, bien égoutté
- Brins d'estragon frais pour décorer
- Sel et poivre

ÉTAPES DE PRÉPARATION

- 1-Dans une casserole, placer les œufs et couvrir d'eau froide. Porter à ébullition. Lorsque l'eau commence à bouillir, couvrir la casserole et la retirer du feu. Laisser reposer hors du feu pendant 10 minutes.
- 2-Retirer les œufs de l'eau chaude et les plonger dans l'eau très froide pour arrêter la cuisson. Écaler les œufs. Couper les œufs en deux et retirer les jaunes. Réserver.
- 3-Dans un bol, à la fourchette, réduire 18 demi-jaunes d'œufs en purée avec la mayonnaise, la ciboulette, l'estragon et le jus de citron. Ajouter le crabe et mélanger délicatement. Saler et poivrer. Conserver le reste des jaunes d'œufs pour garnir une salade.
- 4-À l'aide d'une cuillère, farcir chaque demi-œuf avec la garniture au crabe et les déposer dans un plat de service. Décorer d'un brin d'estragon.



SUDOKU

3				1	9	5		
	5		4				7	
						3		9
					2		3	
				3	5	8		
				9				
9		2	8		1			
		4				6	9	
		8						7

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 778

7	1	2	4	5	6	8	3	9
8	6	9	7	2	3	4	1	5
3	5	4	1	9	8	7	2	6
5	9	7	8	6	1	2	4	3
2	4	8	5	3	7	9	6	1
1	3	6	2	4	9	5	8	7
6	2	3	9	7	1	5	4	8
6	7	1	3	8	4	6	5	2
4	8	5	9	6	2	7	3	1

Réponse du mot caché : MISTRAL

Tous les mardis, vous pouvez lire
VOS prédictions de la semaine.



Disponible uniquement sur le site Web
du journal Le Nord, dans la
section « Chroniques »





Vieillir chez soi, avec l'aide et le soutien de ses partenaires, vise à permettre aux aînés de notre communauté de vivre dans leur domicile le plus longtemps et le plus confortablement possible.

EMPLOI DISPONIBLE

INTERVENANT(E) - VIEILLIR CHEZ SOI

Temps plein (37, 5 h / semaine)

Responsabilités :

- Développer et coordonner la prestation des services ;
- Identifier et évaluer les besoins des personnes âgées au niveau de la santé, de l'intégration sociale et des services requis pour demeurer à domicile. Selon les besoins, référer la personne âgée aux différents services communautaires.

Qualifications :

- Diplôme collégial dans le domaine des sciences sociales ou de la santé, ou baccalauréat en sciences sociales, en sciences de la santé, promotion de la santé, psychologie ou équivalent.

Atouts :

- Expérience dans le domaine social ou de la santé ;
- Expérience en animation de groupe ;
- Connaissance des ressources communautaires, particulièrement celles de la santé et des services sociaux.

Exigences :

- Aptitude à travailler auprès des personnes âgées et au sein d'une équipe ;
- Bilinguisme (français et anglais) ;
- Connaissance des ordinateurs ;
- Permis de conduire valide de l'Ontario et accès à une voiture.

Lieu de travail : Hearst et les municipalités environnantes

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le **19 juillet 2022** à l'attention de :

France Ayotte, coordonnatrice
1403 rue Edward
Sac postal 8000
Hearst, Ontario P0L 1N0
vieillirchezsoi@ndh.on.ca

Seules les personnes dont la candidature a été retenue pour une entrevue seront contactées.



CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

OFFRE D'EMPLOI

Officier aux arrêtés municipaux

La Corporation de la Ville de Hearst est à la recherche d'une personne autonome, fiable, impartiale et diplomate pour pourvoir le poste d'officier aux arrêtés municipaux à temps plein.

Responsabilités principales :

- ✓ Mettre en force les règlements de la Municipalité et promouvoir la prévention des infractions
- ✓ Contrôler le trafic hivernal pendant les activités de déneigement
- ✓ Être responsable des parcomètres et du programme Lifeline
- ✓ Exercer un contrôle sur les chiens errants et autres animaux jugés nuisibles
- ✓ Remplacer le préposé au dépotoir et/ou brigadier lors d'absences
- ✓ Aider l'officier supérieur aux arrêtés municipaux dans l'accomplissement des tâches du département

Compétences requises :

- ✓ Diplôme collégial en loi et sécurité ou dans le domaine parajuridique et un an d'expérience dans un domaine connexe
- ✓ Bonne maîtrise des deux langues officielles, parlé et écrit
- ✓ Certaines connaissances en informatique requises

Salaire :

Le salaire est établi en fonction du programme d'administration salariale, de la classification 8, qui se situe entre 29,23 \$ et 33,40 \$ l'heure, proportionné aux qualifications et à l'expérience. Un programme complet d'avantages sociaux avec plan de pension OMERS est offert.

Pour une description de tâches plus détaillée, veuillez communiquer avec l'administration : 705 372-2825.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature avant **16 h, le jeudi 28 juillet 2022**, à l'adresse suivante ou par courriel :

Éric Picard, administrateur en chef
925, rue Alexandra
Sac postal 5000
Hearst, Ontario, P0L 1N0
townofhearst@hearst.ca

Note : l'utilisation du masculin dans ce document n'a pour but que d'alléger le texte.

La Corporation de la Ville de Hearst est un employeur d'égalité des chances qui répond aux besoins des demandeurs en vertu du Code ontarien des droits de la personne et de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) pendant toutes les étapes du recrutement et processus de sélection. Veuillez communiquer avec la personne susnommée pour toute demande d'accommodement.

Jouez au Radio-Bingo dans le confort de votre maison !

1800 \$ EN PRIX

Ce samedi à 11 h !

Sur les ondes du **CINN911.com**

Votre journal appuie

L'ACHAT LOCAL

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

Immortalisez vos êtres aimés !

Pour une vaste gamme de monuments et les compétences nécessaires pour les personnaliser, voyez votre expert.

Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321
Consultation gratuite à domicile



OFFRE D'EMPLOI

MÉCANICIEN-MONTEUR INDUSTRIEL ET/OU SOUDEUR

- Certification ou apprenti mécanicien-monteur industriel
- Certification de soudeur
- Expérience dans le domaine est un atout

*****Salaire et assurance collective compétitifs avec possibilité d'avancement*****

Pour plus d'informations, veuillez
contacter YVAN LANOIX
Téléphone : 705 372-9000

Envoyez votre curriculum vitae
au : straightlineplumbing@outlook.com

JOB POSTING

INDUSTRIAL MECHANIC MILLWRIGHT &/OR WELDER

- Industrial Mechanic Millwright Red Seal Certificate or apprentice
- Welder Certificate
- Experience in the field is an asset

*****Competitive salary & benefits with possibility of advancement*****

For more information, please contact
YVAN LANOIX
Phone : (705) 372-9000

Send your resume to:
E-mail: straightlineplumbing@outlook.com

Les Jacks ajoutent trois nouveaux visages

Par Guy Morin

Les Lumberjacks ont annoncé la signature de trois nouveaux joueurs à gros gabarit au cours des derniers jours, dont l'un provenant de chez nos voisins de l'Abitibi. Après avoir confirmé le retour de l'entraîneur-chef Marc-Alain Bégin, l'organisation lui a déjà placé la très grande partie de son équipe sur papier avant le lancement du camp d'entraînement dans quelques semaines.

Premièrement, l'attaquant Mathieu Roy, natif d'Amos, à 6'04" et 204 livres devrait ajouter une touche offensive à l'attaque des Jacks, ayant amassé 11 buts et 17 passes en 20 matchs avec les Comètes d'Amos la saison dernière.

Par la suite, le défenseur Andrew Morton d'Uxbridge en Ontario s'est également entendu avec l'équipe. À 6'01" et 195 livres,

Morton devrait solidifier la nouvelle brigade défensive des Jacks. Finalement, pour combler le départ de Liam Oxner, l'équipe a fait l'acquisition du gardien Ethan Dinsdale. Il est d'Ottawa, fait 6'02" et pèse 175 livres. Dinsdale a conservé une moyenne de buts alloués de 3,78 par match et un pourcentage d'efficacité de 0,902 en 30 matchs avec les Royals de Richmond de la Ligue junior de l'Est ontarien.

Par ailleurs, c'est sans surprise que l'ancien attaquant des Lumberjacks, Robbie Rutledge, est devenu agent libre avec les Islanders de Charlottetown de la Ligue junior majeur du Québec. En tant que recrue la saison dernière, Rutledge a remporté le championnat des marqueurs et a été nommé recrue de l'année de la NOJHL.



Ethan Dinsdale



Mathieu Roy

Offre d'emploi

Conseiller(ère) en communication Siège social

Numéro de concours : 2207-0107

 Affichage complet : caissealliance.com/carriere

Statut d'employé : Permanent, temps plein, 35 h/semaine
Rémunération : 65 788 \$-81 267 \$
Date d'échéance : Le 25 juillet 2022 à 16 h

Les avantages d'une carrière à la Caisse Alliance

- régime de retraite
- couvertures santé
- bon équilibre travail/vie personnelle



HUMAINS • DISPONIBLES • BRANCHÉS

100 000

Canadiens ont la
sclérose en plaques.

Informez-vous sur la SP.

scleroseenplaques.ca



Claude Giroux de retour dans la capitale nationale

Par Steve Mc Innis

Les Sénateurs d'Ottawa ont mis la main sur le Hearstéen Claude Giroux pour entourer la jeune équipe qui aspire à faire partie des séries éliminatoires au printemps 2023. Après un court passage avec les Panthers de la Floride, le joueur de 34 ans a signé une entente avec l'équipe de la capitale nationale pour une période de trois ans, moyennant la somme de 6,5 millions de dollars par saison.

Selon les commentaires des analystes sportifs, le numéro 28 est encore capable de donner du très bon hockey, mais il sera là également dans le but d'encourager les jeunes à relever leur jeu d'un cran.

« Tu n'as pas besoin d'un C ou d'un A pour être un leader. Moi je vais venir ici et je vais juste être moi-même, enfin qu'est-ce que j'ai fait à Philly et en Floride. Je ne suis pas un gars qui parle beaucoup, mais de temps en temps je pense que quand tu as un peu d'expérience, tu es capable de parler un petit peu plus. J'ai déjà passé à travers de



Photo : courtoisie des Sénateurs

plusieurs situations, mais vraiment, je vais juste être moi-même. Pour être un leader, tu ne peux pas changer qui tu es, quoi tu es, faut juste être toi-même », a-t-il indiqué hier en conférence de presse, en direct du Centre Canadian Tire.

Le joueur de centre avait la possibilité d'aller jouer où il voulait dans la Ligue nationale de hockey et il a préféré un retour à ses origines. Le fait que l'équipe d'Ottawa compte beaucoup de jeunes joueurs très solides a pesé dans sa décision. « L'identité de l'équipe, c'est

quand tu as une équipe jeune. L'année passée, je peux penser à beaucoup de joueurs qui ont eu une saison meilleure que l'année d'avant. Ils ont juste continué à s'améliorer. Lorsque tu as une bonne identité, tu es capable de travailler en équipe et de t'améliorer. C'est ça qui fait la différence. »

C'est un retour aux sources puisqu'on se souviendra de son séjour avec les Olympiques de Gatineau dans le cadre de son passage dans la Ligue junior majeur du Québec.

Son nom est même immortalisé

au plafond du Centre Slush Puppy de Gatineau. « Je pense que premièrement, c'est le hockey. Tu regardes à l'équipe qu'il y a en ce moment, les joueurs qu'ils ont été chercher c'est quelque chose de vraiment excitant. Je vais pouvoir aller en parler avec mes amis qui restent ici, ma famille, ma femme et mes enfants. Je pense que c'est une autre chose. »

Claude Giroux, la fierté locale, a débuté sa carrière avec les Flyers de Philadelphie et y est resté pendant 15 ans avant d'être échangé aux Panthers de la Floride l'an dernier, avant la date limite des transactions, pour lui donner la chance de remporter une coupe Stanley.

En 75 parties lors de la dernière saison, il a inscrit 21 buts et récolté 44 passes pour un total de 65 points. Il a ajouté trois buts et cinq aides en dix rencontres des séries éliminatoires avec la Floride.

En carrière, il compte 923 points en 1018 matchs.

Le tournoi de balle molle Knuckleball y va de sa première édition

Par Renée-Pier Fontaine

Le premier événement organisé par Hearst Amateur Sports Tournaments Organisation (H.A.S.T.O.) a eu lieu les 9 et 10 juillet 2022 au terrain de balle J.D. Levesque à St-Pie X.

Les prix à gagner étaient de 1200 \$ pour l'équipe gagnante de la catégorie A; 800 \$ pour

l'équipe gagnante pour la catégorie B; et les perdants de la finale se méritaient un prix de 400 \$ par équipe.

Plus de 12 équipes se sont inscrites : il y en avait de Constance Lake, quelques-unes formées de gens d'en dehors de la ville, et le reste de Hearst.

Chaque équipe était composée de quatre femmes et six hommes. Les gens pouvaient profiter d'un kiosque avec nourriture et breuvages, opéré par des bénévoles. Les parties aléatoires jouées le samedi permettaient aux équipes de se classer dans le A ou le B en vue des parties du

dimanche. Dans le B, l'équipe des Bandits a défait celle d'Irvin Taylor en finale, et dans le A l'équipe Les Ferns a remporté la partie contre 2 Balls, 1 Bat.



Photos : Renée-Pier Fontaine

Un bâton dans les roues des Flyers

Par Steve Mc Innis

La Ville de Kapuskasing n'a pas renouvelé une entente qui permettait aux Flyers de la Ligue midget AAA d'obtenir du temps de glace gratuitement.

Une entente de dix ans entre les Flyers U-18 et la Ville de Kapuskasing vient de se terminer pour l'obtention de temps de glace gratuit. Selon la Ville, environ 24 000 \$ de temps de glace a été offert gratuitement l'année dernière, dont 12 500 \$ directement pour les Flyers.

L'organisation aura une année pour s'ajuster financièrement, puisque l'entente demeure en place jusqu'à la fin de la saison 2022-2023. Par la suite

la location de la glace devra être rémunérée.

La décision du conseil municipal fait suite à la sortie de la présidente du Kapuskasing Figure Skating Club, Lynn Ann Grzela, qui déclarait que l'accord favorisait fondamentalement une organisation plutôt qu'une autre en particulier dans le monde actuel de l'équité.

Quant au maire, Dave Plourde, il estime que la Ville devra établir la portion financière municipale acceptable pour encourager la participation sportive, surtout alors que les inscriptions sont à la baisse et que les frais ne cessent d'augmenter.

HEARST!

**RÉSERVEZ CES DATES!
SAVE THE DATE!**

100

**Du 3 au 6 août
August 3rd to 6th**

**Célébrations du centenaire
Centennial celebrations**



Pour plus d'information,
For more information :
705 372-2800, poste 2143
hearst2022@hearst.ca